



MAROC

Projet de création d'un parc naturel

● Le contexte

La montagne «Jbel Bouhachem» (Région Tanger-Tétouan) constitue un patrimoine naturel riche mais menacé par une déforestation croissante essentiellement due aux incendies et aux défrichements. D'une superficie de 8 000 ha, elle a été identifiée comme un Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de priorité 1, en 1995, lors de l'inventaire du Ministère marocain des Eaux et Forêts sur les aires naturelles à protéger dans le pays. Le projet d'en faire le coeur d'un Parc naturel régional englobant le territoire de plusieurs communes sur une superficie de 85 000 ha où vivent 50 000 personnes, semble répondre aux enjeux de gestion durable des ressources naturelles et de développement économique et social des territoires. Cette démarche expérimentale est inspirée de celle mise en oeuvre en France pour créer ce type d'espace protégé.

● Les partenaires

La Région Provence Alpes Côte d'Azur et la Région Tanger-Tétouan ont conclu un accord-cadre de coopération en 2000. Dans ce cadre, le Conseil Régional de Tanger-Tétouan a décidé d'initier, depuis mars 2001, une démarche de développement local sur le territoire rural de Jbel Bouhachem. Le Parc Naturel Régional du Luberon, de part sa réussite exemplaire, a été chargé d'apporter un appui méthodologique et technique pour la mise en place de ce projet. La mise en oeuvre sur le terrain de cet appui a été possible grâce au Programme Régional de Volontariat signé en 2001 entre l'AFVP et le Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur.

● Les objectifs

Les objectifs de création d'une telle structure sont complexes car de natures différentes : écologiques, culturelles, sociales, administratives, politiques... C'est ainsi qu'il a fallu dans un premier temps, délimiter le territoire du futur Parc, identifier et valider les axes prioritaires de développement durable ainsi que recenser les patrimoines culturels et naturels remarquables du territoire. Une organisation de gestion autonome va être constituée.

● Les Volontaires

L'étude de préfiguration du Parc a été conduite par 2 équipes successives de l'AFVP auprès de la Chargée de mission du Conseil Régional de Tanger-Tétouan. Par la suite, les Volontaires ont été amenés à participer à l'ensemble des différentes phases de mise en oeuvre avec, en particulier comme résultats concrets, la mobilisation des partenaires, acteurs locaux et régionaux (administrations, associations, universités, ...) et l'adhésion des collectivités territoriales (communes rurales, assemblées provinciales et conseil régional), des services de l'état et des associations, à la charte du Parc. Sur le terrain, plusieurs micro-réalisations communales, financées par la Région Tanger-Tétouan, sont en cours.

● Contact

● Pierre Revel : pierre.revel@afvp.org

Association Française des Volontaires du Progrès
 BP 220 - 11 rue Maurice Grandcoing - 94203 Ivry sur Seine cedex
 Tél : 01 53 14 20 30 - Fax : 01 53 14 20 50 - Email : dg@afvp.org
 web : www.afvp.org

